



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 15 décembre 2021

CHAUMONT-SUR-THARONNE
Mairie

Le quinze décembre deux mil vingt, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Chaumont-sur-Tharonne, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Laurent AUGER, Maire.

Les convocations avaient été adressées le 11 décembre 2021 par le maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents ou représentés : 14 votants : 14

Etaient présents : AUGER Laurent, VALTER Francis, PICOT Rose-Marie, PAUL Patrice, ROUILLON Brigitte, MERVEN Patrick, CUVILLIER Alexis, CUVILLIER Emilie, SIMONNET Claire, PETIT Stéphanie, DELETANG Alain, VERVIALLES Yves, DUPAS Martine.

Etait absente mais avait donné pouvoir
MUNIER Laetitia à MERVEN Patrick

Etait absent :
ROUILLON Thierry

Claire SIMONNET a été désignée comme secrétaire de séance.

1a. TARIFS CANTINE 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
FIXE le prix du ticket de cantine à 3,30 € pour les enfants, apprentis et stagiaires de l'enseignements et à 6.00€ pour les adultes (personnes listées dans le règlement intérieur de la cantine scolaire) à compter du 1^{er} janvier 2022.

Pour copie conforme
Le Maire,


Laurent AUGER

Certifié exécutoire 30 DEC. 2021
Transmis en Sous-Préfecture le 28 DEC 2021
Publié ou notifié le 30 DEC. 2021